

ALPHA COURT TERME

Fonds Commun de Placement

Relevant de la directive 2009/65/CE

Rapport Annuel 2015

ALPHA COURT TERME

FCP à vocation générale

RELEVANT DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE 2009/65/CE

OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES DE CREANCES LIBELLES EN EURO

RAPPORT ANNUEL DE GESTION

31/12/2015

- I - CARACTERISTIQUES

► **OPCVM d'OPC** : jusqu'à 10% de l'actif net

► **Objectif de gestion et stratégie d'investissement :**

L'OPCVM recherche une rémunération supérieure à celle des Bons du Trésor à taux fixe 3 mois + 0,30% annualisé après prise en compte des frais courants. Il investit dans des obligations, des titres de créances négociables et des instruments du marché monétaire émis ou garantis par un Etat membre de l'Union européenne ou adhérent à l'espace économique européen, uniquement libellés en euros, sans contrainte de notation, de répartition des investissements par pays, et de maturité tout en respectant la fourchette de sensibilité (-1/+2,5). La part des émetteurs jugés de qualité « spéculative » est limitée à 30% de l'actif net. L'OPCVM pourra investir jusqu'à 10% de l'actif en parts ou actions d'OPCVM et FIA, de classification obligataire ou monétaire compatibles avec la stratégie d'investissement.

Le taux moyen du Bon du Trésor français 3 mois est l'indicateur de comparaison a posteriori de l'OPCVM.

L'OPCVM pourra prendre des positions sur toute la courbe en fonction des anticipations de marché. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt est comprise entre -1 et +2,5.

La gestion est active et la répartition des investissements varie selon les choix discrétionnaires de la gestion. L'OPCVM pourra utiliser des instruments financiers à terme en couverture, pour ajuster l'exposition, en substitution d'une détention directe de titres. La gestion pourra exposer le portefeuille au risque de taux indifféremment à la hausse ou à la baisse des taux en fonction de ses anticipations, dans la limite de la fourchette de sensibilité.

Les engagements hors bilan sont limités à 100% de l'actif.

L'OPCVM n'est pas exposé au risque de change.

Les revenus nets de l'OPCVM sont intégralement investis.

L'investisseur peut demander le rachat de ses parts tous les jours ouvrés avant 12h ; ce rachat sera alors exécuté sur la base de la valeur liquidative datée du même jour.

Durée de placement recommandée : 6 mois.

► **Indicateur de référence :**

Le taux de référence appliqué est le taux moyen du Bon du Trésor Français à 3 mois. Le taux retenu sera celui calculé sur la base de la moyenne de deux contributeurs au moins tel que le propose Bloomberg GBTF3MO Index. Si la cotation Bloomberg n'est pas accessible en temps et en heure, un taux interpolé sera calculé en utilisant les BTM ayant la maturité la plus proche de la date de fin de période.

► **Profil de risque :**

Le profil de risque du FCP est adapté à un horizon d'investissement supérieur à 6 mois. Comme tout investissement financier, les investisseurs potentiels doivent être conscients que la valeur des actifs du FCP est soumise aux fluctuations des marchés et qu'elle peut varier fortement.

La société de gestion ne garantit pas aux souscripteurs qu'ils ne subiront pas de moins values par rapport à leurs investissements dans le FCP. Les risques encourus par les porteurs de parts sont principalement liés à la classification de ALPHA COURT TERME en OPCVM « Obligations et autres titres de créances libellés en euro » soit le risque de taux.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés de taux. Il existe un risque que le FCP ne soit pas, à tout

moment, investi sur les marchés de taux les plus performants et que le gérant ne sélectionne pas les titres de créances les plus performants.

La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion.

Risque de taux : Le risque de taux est la perte potentielle liée aux variations des taux d'intérêts sur les titres détenus en directs.

Le portefeuille de l'OPCVM est exposé au marché de taux d'intérêt à court terme (sensibilité comprise entre -1 et +2,5) sur la partie à taux fixe et taux variable, en cas de hausse des taux d'intérêts et d'une sensibilité positive ou d'une baisse des taux d'intérêts et d'une sensibilité négative, la valeur liquidative de l'OPCVM pourra baisser.

Risque de crédit : Il représente le risque éventuel que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements, ce qui induira une baisse du titre et la valeur liquidative pourra baisser.

Risque lié aux investissements en titres dits spéculatifs (high yield) : L'OPCVM peut être exposé, dans la limite de 30% de l'actif net, au risque de crédit sur les titres de créance à caractère spéculatif qui présentent des niveaux de rendement élevé mais peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Risque de perte en capital : Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés. ALPHA COURT TERME ne bénéficie d'aucune garantie, ni de protection du capital investi. Le souscripteur peut ne pas retrouver son capital initialement investi.

Risque lié aux arbitrages : L'arbitrage est une technique consistant à profiter d'écarts de cours constatés entre les marchés de taux et/ou de titres. En cas d'évolution défavorable de ces arbitrages (hausse des opérations vendeuses et/ou baisse des opérations acheteuses), la valeur liquidative du FCP pourra baisser.

La gestion du FCP repose en partie sur l'anticipation de l'évolution des marchés de taux, il existe donc un risque que la société de gestion anticipe mal ces évolutions, la performance de l'OPCVM peut ne pas être conforme à l'objectif de gestion.

Risque de contrepartie : L'OPCVM pouvant avoir recours à des instruments financiers négociés de gré à gré (titres de créance, prises en pension) il existe un risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de l'OPCVM.

- II - ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER ET POLITIQUE DE GESTION

Le 22 Janvier, La Banque Centrale Européenne a exposé les modalités de son « quantitative easing ». Bien que le marché ait attendu beaucoup de l'institution, celle-ci a réussi à le surprendre favorablement. La BCE a annoncé qu'elle allait acheter des titres émis par les gouvernements, les agences ainsi que des obligations sécurisées sur des maturités allant de 2 ans à 30 ans.

Les marchés ont commencé à intégrer une action forte de la part de la BCE dès le début de l'année. Les rendements obligataires long terme ont eu la faveur des investisseurs car ils offraient un portage relativement intéressant. L'annonce de la part de la Banque centrale d'acheter des titres jusqu'au très long terme a renforcé leur attractivité.

Nous avons gardé dans le portefeuille nos positions sur les pays périphériques qui allaient bénéficier pleinement des décisions de la BCE.

Depuis le mois de Septembre, le marché obligataire avait connu un marché haussier sans le moindre à-coup. Le mois d'Avril a changé la donne. Les taux 10 ans allemands ont failli passer sous la barre fatidique des 0%. A 0.06%, ils ont violemment rebondi pour atteindre 0.39% à la fin du mois. La rapidité du retournement de marché a surpris les investisseurs qui attendaient de manière consensuelle un passage des rendements longs terme en territoire négatif face à l'abondance des achats de la BCE.

L'Euro a également surpris les marchés avec un net rebond face au Dollar US alors que la place financière anticipait la parité des 2 devises dans les semaines à venir.

La remontée des taux s'étant faite dans un mouvement de pentification, le portefeuille a été peu impacté par le choc car il est investi sur des maturités courtes qui ont été peu volatiles.

Nous avons assisté début Mai, à une poursuite de la forte remontée des taux longs européens. Proches de 0% à mi Avril, les taux 10 ans allemands ont atteint 0.78%. Après des mois d'inquiétude sur la faiblesse de l'inflation européenne et l'afflux de liquidités provenant de la mise en place du Quantitative Easing de la BCE, la prise en compte de la réalité économique a été de nouveau intégrée par les marchés.

En effet, la reprise économique européenne a engendré une augmentation mécanique des rendements.

Le portefeuille bien que positionné sur des titres d'états courts a quand même été impacté par leur légère remontée.

De très fortes tensions sur le marché obligataire sont apparues début Juin. En effet, les perspectives d'amélioration économique de la zone et surtout la disparition des risques déflationnistes ont engendré un ajustement sur les rendements obligataires. Le taux 10 ans allemand a bondi de 0.50% à 1% en seulement 10 jours.

La perspective d'un retour de l'inflation vers des niveaux plus « communs » a entraîné logiquement un mouvement de pentification de la courbe, les maturités longues étant dans cette configuration fortement pénalisées.

C'est dans ce contexte plus optimiste sur la reprise économique de la zone Euro que la Grèce a une fois de plus jeté le trouble sur les places financières. Après de longs pourparlers, Alexis Tsipras a appelé le peuple grec à se prononcer sur un référendum le 5 Juillet sur la poursuite ou non des réformes. La probabilité de voir sortir la Grèce a été par conséquent fortement augmentée et a précipité les opérateurs de marchés vers des valeurs refuge. Les obligations allemandes ont été largement plébiscitées.

Les obligations d'état périphériques ont en revanche été nettement pénalisées. Les spreads de ces pays (Italie / Espagne) se sont écartés de 20 bps par rapport à l'Allemagne sur l'ensemble de la courbe.

Le portefeuille a souffert de son positionnement sur des obligations courtes Italiennes et espagnoles qui se sont dépréciées avec la crainte de « Grexit ». Le portefeuille a par conséquent sous performé sur le mois.

Les taux souverains ont poursuivi leur mouvement de baisse en Europe en Juillet. Le vote par la Grèce d'une nouvelle série de mesures exigées par les institutions a permis à la BCE de procéder à un relèvement du plafond de l'ELA. Le risque d'incident majeur étant écarté, les obligations souveraines des pays de la zone euro ont retrouvé de leur attractivité

Cet été, les craintes liées à la Grèce ont vite été remplacées par les inquiétudes concernant le rythme de croissance de la Chine et des pays émergents. En Août, la volatilité est réapparue sur les places financières dans le sillage de la dévaluation du renminbi. La perspective d'un ralentissement plus fort que prévu de l'économie chinoise a créé des retraits locaux massifs.

De plus, le fait que la Réserve Fédérale s'achemine vers un resserrement monétaire aux Etats-Unis a stoppé l'impulsion positive dont bénéficiaient les Bourses occidentales depuis le début d'année.

Même le marché des obligations d'Etats a légèrement souffert au cours du mois, ne servant plus de valeur refuge traditionnelle. Les rendements obligataires ne se sont détendus qu'après le discours « dovish » dur gouverneur de la BCE, Mario Draghi, début Septembre. Ce dernier a ouvert la porte à un nouvel assouplissement du Quantitative Easing actuellement en place. L'Institution a par ailleurs admis que la croissance allait se poursuivre mais à un rythme plus lent qu'anticipé (1.7% en 2016) et a revu à la baisse les perspectives d'inflation (1.1% en 2016) dans le sillage de la baisse du baril.

Le stress lié à la situation grecque nous avait conduits à renforcer en Juillet notre exposition taux. Nous avons cédé ces positions mi août lorsque le taux allemand 5 ans a approché les 0.00%.

La réunion de Septembre du FOMC n'a finalement pas abouti à un relèvement des taux d'intérêt. En effet, la Réserve Fédérale a jugé que les perspectives pour l'économie américaine n'avaient pas fondamentalement évolué.

La BCE a eu un discours très accommodant lors de sa réunion début Septembre. Différents membres de l'institution ont laissé entendre que la Banque centrale pouvait encore accroître son assouplissement quantitatif en cas de contagion du ralentissement mondial.

L'inflation est retournée en territoire négatif en Europe en septembre pour atteindre un rythme annuel de -0.1%, son plus bas niveau depuis avril.

D'un point de vue politique, la zone € a connu des élections importantes. Tout d'abord en Grèce où le parti de gauche Syriza est arrivé en tête portant Alexis Tsipras au poste de 1er Ministre. Ensuite en Espagne, où des élections régionales en Catalogne ont eu lieu. Les partis indépendantistes locaux ont réussi à prendre le contrôle du Parlement.

Sur le mois, les rendements européens sont repartis à la baisse avec les craintes de ralentissement économique et de chute des prix des matières premières. La partie courte de la courbe a renforcé sa position en territoire négatif et ce, jusqu'aux maturités 5 ans en l'Allemagne. Le portefeuille s'est par conséquent valorisé pendant la période.

Dans ce contexte, la probabilité que la BCE décide d'agir via un nouveau « quantitative easing » à la fin de l'année a réellement augmenté (pistes probables : élargissement du périmètre d'achat / augmentation de la taille d'acquisition mensuelle / prolongation du programme...).

Aux Etats-Unis, la Réserve Fédérale a de nouveau passé son tour et n'a pas osé débiter sa remontée de taux. La Banque d'Angleterre a quant à elle laissé entendre que la faiblesse de l'inflation autorisait le maintien des taux d'intérêt à un niveau bas. Enfin, la Banque centrale Chinoise a décidé d'intervenir en assouplissant davantage sa politique monétaire.

Sur le mois, les rendements obligataires sont restés sous pression, orientés à la baisse par le discours majoritairement accommodants des Banques Centrales. Dans l'anticipation d'un accroissement du quantitative easing, les taux 2 et 5 ans allemands ont atteint respectivement -35 bps et -15 bps...

Dans ce contexte, le portefeuille a bénéficié de son exposition aux rendements obligataires courts et s'est valorisé sur le mois.

Un an après s'être lancée dans un programme de Quantitative Easing, la BCE a dévoilé début décembre le 2ème pan de sa politique ultra-accommodante.

Elle a diminué son taux de dépôt de 10 bps (de -20 bps à -30 bps), étendu la durée de son programme d'achats jusqu'en mars 2017 et inclus dans ses achats cibles les obligations émises par les collectivités locales et les régions. Ces diverses mesures ont toutefois déçu le marché qui avait anticipé un programme d'une autre ampleur. La réaction de celui-ci a été violente et l'ensemble de la courbe a repris entre 14 et 19 bps.

De l'autre côté de l'Atlantique, Janet Yellen, Présidente de la Réserve Fédérale, a débuté un mouvement de remontée de taux. Elle a ainsi procédé à la 1ère remontée de taux en 9 ans aux Etats-Unis.

Le portefeuille a profité au cours du mois de la forte baisse des taux courts d'états (le taux 2 ans allemand a atteint -44 bps). La déception qui a suivi l'annonce de la BCE a toutefois fait revenir les rendements obligataires sur leur niveau de début novembre.

Sur l'année 2015, le FCP ALPHA COURT TERME réalise une performance **+ 0,40%** contre **+ 0,12%** à son indicateur de référence, le BTF 3 mois + 0,30%.

Les performances passées ne préjugent pas de ses performances futures.

- III - INFORMATION SUR LES TECHNIQUES DE GESTION DE PORTEFEUILLE

- ✓ Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace de portefeuille ;
- ✓ Identité des contreparties à ces techniques ;
- ✓ Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie ;
- ✓ Revenus découlant de ces techniques pour l'exercice comptable et frais opérationnels directs et indirects occasionnés.

Sur l'exercice 2015, le FCP n'a pas eu recours à ces techniques

- IV - INFORMATIONS D'ORDRE DEONTOLOGIQUE

Commission de mouvements :

La commission de mouvements, facturée le cas échéant à l'OPCVM à l'occasion d'une opération portant sur un instrument financier est intégralement reversée à la société de gestion.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires :

Les intermédiaires financiers sont sélectionnés dans le respect des principes de « best execution » sur la base d'une approche multi - critères faisant l'objet d'une grille d'évaluation spécifique :

- Tarification
- Confidentialité
- Qualité de l'exécution
- Organisation de réunions avec les émetteurs
- Qualité des analyses
- Qualité du back – office
- Qualité du conseil
- Traitement des litiges
- Capacité à intervenir dans des situations spéciales

Certains intermédiaires peuvent être privilégiés de manière plus systématique en fonction de leur spécialisation sur certains marchés ou sur certaines valeurs.

Un Comité semestriel encadre la sélection des intermédiaires, l'évaluation et l'adéquation de la qualité des services offerts, et analyse les statistiques d'activité et le volume de courtage.

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation de Palatine Asset Management pour l'ensemble des transactions sur actions réalisées au cours de l'exercice 2015 est disponible sur le site www.palatine-am.com rubrique Réglementation.

Support d'information sur les critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

L'information sur les modalités de prise en compte par la société de gestion de critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) figure sur le site internet de Palatine Asset management www.palatine-am.com rubrique ISR.

Le FCP ALPHA COURT TERME ne prend pas en compte les critères ESG.

Risque global du FCP

La société de gestion utilise pour calculer le risque global du FCP la méthode du calcul de l'engagement telle que définie aux articles 411-74, 411-75 et 411-76 du règlement général de l'AMF, et par l'instruction AMF n° 2011-15.

- V – PRINCIPAUX MOUVEMENTS DU PORTEFEUILLE

Code ISIN	Libellé du titre	Sens	Date	Qté	Montant
IT0004712748	BTP 3.75% 15/04/16	Vente d'obligations	12/01/2015	1 200	1 262 286,00
EU000A1G0AK5	EFSF 2% 15/05/17 *EUR	Vente d'obligations	15/01/2015	1 050	1 113 571,03
IE00B8DLLB38	TREASURY 5.5% 18/10/17	Achat d'obligations	15/01/2015	70 000 000	809 832,59
IT0004594930	BTP 4% 01/09/20	Achat d'obligations	26/02/2015	650	764 594,15
BE0000307166	LINEAIRE OLO47 3.25% 28/09/16	Vente d'obligations	26/02/2015	65 000 000	693 745,89
IT0004361041	BTP 4.5% 01/08/18	Achat d'obligations	12/01/2015	600	690 635,35
ES0000012106	OBLI 4.3% 31/10/19	Achat d'obligations	02/01/2015	500	589 196,58
ES00000122X5	OBLI 3.25% 30/04/16	Vente d'obligations	02/01/2015	500	530 249,66
ES00000127D6	BONO 0.25% 30/04/18	Achat d'obligations	05/11/2015	400	401 116,28
FR0010235176	OATi 1% 25/07/17	Vente d'obligations	28/07/2015	300 000	353 637,84

- VI - OPERATIONS OU LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER

Au 31/12/2015 : - OPCVM = Néant

- VII - INFORMATIONS PARTICULIERES

- CHANGEMENTS INTERVENUS :

Néant.

- CHANGEMENTS A INTERVENIR SUR LE PROCHAIN EXERCICE :

Néant.

MAZARS

**FCP
ALPHA COURT TERME**

Rapport du Commissaire aux comptes sur les
comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration de la Société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels du FCP ALPHA COURT TERME, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. S'agissant d'un OPCVM, il ne porte pas sur les bases de données fournies par des tiers indépendants pour l'élaboration de l'état de hors bilan inclus dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- nos appréciations ont notamment porté sur le respect des principes et méthodes comptables applicables aux organismes de placement collectif à capital variable, tels qu'ils sont définis par le règlement n° 2014-01 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

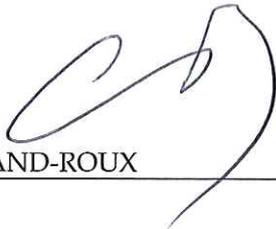
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Courbevoie, le 25 avril 2016

Le commissaire aux comptes

Mazars :



Gilles DUNAND-ROUX

BILAN ACTIF AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	4 384 990,94	5 217 176,91
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	4 377 710,94	5 204 376,91
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	4 377 710,94	5 204 376,91
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	0,00	0,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	7 280,00	12 800,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	7 280,00	12 800,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	7 457,80	12 860,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	7 457,80	12 860,00
Comptes financiers	0,00	0,00
Liquidités	0,00	0,00
Total de l'actif	4 392 448,74	5 230 036,91

BILAN PASSIF AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Capitaux propres		
Capital	4 269 521,41	4 818 114,27
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-57 128,76	-17 645,51
Résultat de l'exercice (a, b)	113 490,46	134 324,39
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	4 325 883,11	4 934 793,15
Instruments financiers	7 280,00	12 800,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	7 280,00	12 800,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	7 280,00	12 800,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	921,99	1 191,26
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	921,99	1 191,26
Comptes financiers	58 363,64	281 252,50
Concours bancaires courants	58 363,64	281 252,50
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	4 392 448,74	5 230 036,91

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EUR EUREX BOBL 0315	0,00	521 120,00
GR SCHATZ 0315	0,00	2 443 980,00
XEUR FGBM BOBL H6	653 350,00	0,00
XEUR FGBS SCHATZ H6	669 060,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
EUREX EUROBND 0315	0,00	623 480,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur obligations et valeurs assimilées	126 817,80	156 053,45
Produits sur titres de créances	0,00	10 420,72
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
Total (1)	126 817,80	166 474,17
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	128,45	238,87
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	128,45	238,87
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	126 689,35	166 235,30
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	11 333,83	13 719,07
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	115 355,52	152 516,23
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-1 865,06	-18 191,84
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	113 490,46	134 324,39

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor)

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres emprunté » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les opérations réalisées sur les marchés à terme ferme et conditionnel sont évaluées sur les marchés français et étrangers au cours de clôture du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net était de 0,25 % TTC par an à la charge du fonds.

Commission de surperformance

La commission de surperformance doit faire l'objet d'une provision calculée à chaque établissement de la valeur liquidative. Dans le cas d'une sous-performance de l'OPC par rapport à BT 3 mois + 0.30%, la provision est réajustée par le biais de reprises sur provisions. Les éventuelles reprises sur provisions sont plafonnées à hauteur des dotations. La commission de surperformance est perçue à chaque fin d'exercice et lors de chaque rachat pour le prorata des parts rachetées.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Actif net en début d'exercice	4 934 793,15	5 760 476,54
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	0,00	0,00
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-626 060,51	-898 066,18
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	15 525,43	14 712,14
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-37 081,13	-27 851,54
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	39 685,00	24 100,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-78 370,00	-29 335,00
Frais de transactions	-1 045,49	-1 451,78
Différences de change	0,00	0,00
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-38 978,86	-57 727,26
Différence d'estimation exercice N	-54 742,14	-15 763,28
Différence d'estimation exercice N-1	15 763,28	-41 963,98
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	2 060,00	-2 580,00
Différence d'estimation exercice N	7 280,00	5 220,00
Différence d'estimation exercice N-1	-5 220,00	-7 800,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	115 355,52	152 516,23
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	4 325 883,11	4 934 793,15

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
Autres obligations (indexées, titres participatifs)	234 285,00	5,42
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 143 425,94	95,78
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	4 377 710,94	101,20
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
Taux	1 322 410,00	30,57
TOTAL Opérations de couverture	1 322 410,00	30,57
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	4 143 425,94	95,78	0,00	0,00	0,00	0,00	234 285,00	5,42
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 363,64	1,35
Hors-bilan								
Opérations de couverture	1 322 410,00	30,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	402 645,92	9,31	2 403 137,90	55,55	1 571 927,12	36,34	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	58 363,64	1,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	669 060,00	15,47	653 350,00	15,10	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

							Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	31/12/2015
Créances	
Dépôts de garantie en espèces	7 457,80
Total des créances	7 457,80
Dettes	
Frais de gestion	921,99
Total des dettes	921,99

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	0	0,00
Parts rachetées durant l'exercice	-1 072	-626 060,51
Solde net des souscriptions/rachats	-1 072	-626 060,51

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2015
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	11 333,83
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,25
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2015
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2015
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	31/12/2015
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2015	31/12/2014
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	113 490,46	134 324,39
Total	113 490,46	134 324,39

	31/12/2015	31/12/2014
ALPHA COURT TERME		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	113 490,46	134 324,39
Total	113 490,46	134 324,39

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2015	31/12/2014
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-57 128,76	-17 645,51
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-57 128,76	-17 645,51

	31/12/2015	31/12/2014
ALPHA COURT TERME		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-57 128,76	-17 645,51
Total	-57 128,76	-17 645,51

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Actif net en EUR	13 203 710,99	8 220 699,26	5 760 476,54	4 934 793,15	4 325 883,11
Nombre de titres	23 711	14 317	9 989	8 446	7 374
Valeur liquidative unitaire en EUR	556,86	574,19	576,68	584,27	586,63
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	3,11	-2,08	-7,74
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	11,91	19,78	5,97	15,90	15,39

3.12. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
BELGIQUE				
BELGIQUE 4%09-2019	EUR	300 000	350 273,69	8,10
TOTAL BELGIQUE			350 273,69	8,10
ESPAGNE				
ESPAGNE 4.30% 31/10/19	EUR	500 000	576 852,05	13,33
SPGB 0 1/4 04/30/18	EUR	100 000	100 416,01	2,32
SPGB 3 3/4 10/31/18	EUR	550 000	608 966,76	14,08
TOTAL ESPAGNE			1 286 234,82	29,73
FRANCE				
FRANCE 1% 25/07/2017 INDX	EUR	200 000	234 285,00	5,42
PEUGOT 0 5/8 04/08/16	EUR	400 000	402 645,92	9,30
TOTAL FRANCE			636 930,92	14,72
IRLANDE				
IRLANDE 5.50% 10/17	EUR	700 000	779 941,11	18,03
TOTAL IRLANDE			779 941,11	18,03
ITALIE				
BUONI POLIENNALI DEL TES 4% 10-20	EUR	550 000	644 801,38	14,91
ITALIE 4 1/2 2018	EUR	600 000	679 529,02	15,71
TOTAL ITALIE			1 324 330,40	30,62
TOTAL Obligations & val. ass. ng. sur mar. régl. ou ass.			4 377 710,94	101,20
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			4 377 710,94	101,20
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme ferme				
Engagements à terme ferme sur marché réglementé ou assimilé				
XEUR FGBM BOBL H6	EUR	-5	5 750,00	0,13
XEUR FGBS SCHATZ H6	EUR	-6	1 530,00	0,04
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé			7 280,00	0,17
TOTAL Engagements à terme fermes			7 280,00	0,17
TOTAL Instruments financiers à terme			7 280,00	0,17
Appel de marge				
Appels de marges C.A.Indo en euro	EUR	-7 280	-7 280,00	-0,17
TOTAL Appel de marge			-7 280,00	-0,17
Créances				
			7 457,80	0,17
Dettes				
			-921,99	-0,02
Comptes financiers				
			-58 363,64	-1,35
Actif net			4 325 883,11	100,00

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
ALPHA COURT TERME	EUR	7 374	586,63	